

DECISION DU PRESIDENT N° D2022-144

Objet : Attribution de subventions au titre du dispositif « Métropole Roule Propre ! » - Acquisition d'un véhicule propre dans le cadre du Guichet unique des aides avec l'Etat

Le Président de la métropole du Grand Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5219-1,

Vu le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

Vu la délibération CM2019/06/21/16 du Conseil de la métropole du 21 juin 2019, approuvant au 1er juillet 2019, la mise en place du guichet unique d'aide au renouvellement de véhicules,

Vu la convention entre la Métropole du Grand Paris, le Ministère de la Transition Ecologique et solidaire et l'Agence de Services et de Paiement relative à la gestion de l'aide « Métropole Roule Propre ! » dans le cadre du dispositif du Guichet unique signée le 30 août 2019,

Vu l'élection du Président de la métropole du Grand Paris du 9 juillet 2020,

Vu l'arrêté du président n° 2022-26 du 7 février 2022 portant délégation de signature à Paul Mourier, directeur général des services de la métropole du Grand Paris,

Vu la délibération BM2022/06/14/11 du Bureau de la métropole du 14 juin 2022 approuvant au 1^{er} juillet 2022, la modification du règlement d'attribution de la subvention de la métropole du Grand Paris pour l'acquisition d'un véhicule propre, approuvé par la délibération CM2020/12/01/05 du Conseil de la Métropole du 1er décembre 2020,

Considérant la volonté de la Métropole de favoriser l'amélioration de la qualité de l'air et la lutte contre la pollution, notamment dans le cadre de la création de la Zone à Faibles Emissions métropolitaine,

Considérant qu'il est nécessaire d'accompagner financièrement les particuliers dans leur démarche de changement de véhicule pour un moyen de transport plus propre,

Considérant les trois cent dix nouveaux dossiers reçus et instruits par l'ASP entre le 1^{er} août et le 2 septembre 2022,

DECIDE

Article 1er : d'attribuer les subventions suivantes pour l'acquisition d'un véhicule propre, en remplacement d'un ancien véhicule voué à la destruction :

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de la subvention
DUSSOURT Cédric Alain Marcel	94240	L'HAY-LES-ROSES	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
SRONG Ieng Eng	93700	DRANCY	EL - Electricité	3 000,00 €
LAMRINI Mohamed	92230	GENNEVILLIERS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
HUCHERY Yoann Roger	93600	AULNAY-SOUS-BOIS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de la subvention
BOUCHON Joëlle	75008	PARIS	EL - Electricité	1 500,00 €
GNAHORE Ranaivo Alexandrie	93000	BOBIGNY	EL - Electricité	6 000,00 €
PALLAS Peggy Marie- Patricia	92340	BOURG-LA-REINE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
LAMINE Mohamed Saber	92220	BAGNEUX	EL - Electricité	5 000,00 €
SEDRATI Rafik	75016	PARIS	EL - Electricité	5 896,00 €
BENCHEKROUN Youssef	75015	PARIS	EL - Electricité	3 000,00 €
DESCLAUX Frédérique Marie	91260	JUVISY-SUR- ORGE	EL - Electricité	3 000,00 €
OUAGMI Yacine	94320	THIAIS	EL - Electricité	3 000,00 €
MARIX Grégory	91420	MORANGIS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	3 000,00 €
BREBAR Reda Chakib	94340	JOINVILLE-LE- PONT	EL - Electricité	5 000,00 €
UZAN Meital	93150	LE BLANC MESNIL	EL - Electricité	2 720,00 €
SCHAR - LATOUR Marine Aliénor Idali	93470	COUBRON	EL - Electricité	5 000,00 €
FROGER Stéphane Eric	75003	PARIS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
SMAILI Amina	92290	CHATENAY- MALABRY	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
LESCOT Clément François	75009	PARIS	EL - Electricité	5 000,00 €
HAMROUN Noura	94170	LE PERREUX-SUR- MARNE	EL - Electricité	5 000,00 €
OUKALI Youcef	92110	CLICHY	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
KHATTAF Dehimi	94000	CRETEIL	EL - Electricité	6 000,00 €
BOUDHIL Wassila	94880	NOISEAU	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
CARVALHO DA SILVA Fernando Jorge	94550	CHEVILLY-LARUE	EL - Electricité	5 000,00 €
PASSERIEUX Nicole Lucienne	93270	SEVRAN	EL - Electricité	3 000,00 €
CHEMLAL Hocine	94310	ORLY	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
FERRAT Mokrane	93240	STAINS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
SADAoui Driss	93130	NOISY-LE-SEC	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
REHAB Nawel	75018	PARIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
LABRAHMI Ouissam	93110	ROSNY-SOUS- BOIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
AWAN Alina Assia	94000	CRETEIL	EL - Electricité	6 000,00 €

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de la subvention
CIACAN Ioan	93700	DRANCY	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
MACREZ Théo Damien	94260	FRESNES	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
CHONGVILAY Kinh	94400	VITRY-SUR-SEINE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
OTMANI Mohammed	93600	AULNAY-SOUS-BOIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
KESTENS Nicolas Laurent	75004	PARIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
TICHOUT Rhizlane	93270	SEVRAN	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
TRABELSI Aimen	91600	SAVIGNY-SUR-ORGE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
PATEL Mohamedsuhel	93120	LA COURNEUVE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
ABDOOL RASSOOL Sheik Reza	93100	MONTREUIL	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
PONSAINT Philippe Pierre	93290	TREMBLAY-EN-FRANCE	EL - Electricité	2 595,00 €
BENMAGHNIA Houari	95100	ARGENTEUIL	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	2 400,00 €
MUSTAN Zaim	75013	PARIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
TORRES Kael Sofian	93400	SAINT OUEN SUR SEINE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
DRAME Fanta	94460	VALENTON	EL - Electricité	5 000,00 €
ARTIGALA Juliette Amalia	75005	PARIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 440,00 €
ROUAS Farinas	92320	CHATILLON	EL - Electricité	5 000,00 €
BEILLARD Caroline Jeannine	93700	DRANCY	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
BOUCHOUCHA Amin	93300	AUBERVILLIERS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
GOUCEM Lola Keissa	93240	STAINS	EL - Electricité	6 000,00 €
CHEBOUKI-BOUFRAINE Yanis Reda	92800	PUTEAUX	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
ABAOUD Yamna	92230	GENNEVILLIERS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	4 400,00 €
KAS Luc	93200	SAINT-DENIS	EL - Electricité	6 000,00 €
MECHEDAL Abdellah	93140	BONDY	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
TAIEB Miriam	75020	PARIS	EL - Electricité	3 000,00 €
HUNIAK Stefania	92800	PUTEAUX	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
OUKACI Mohand	92390	VILLENEUVE-LA-GARENNE	EL - Electricité	2 042,40 €
UZAN Steeve Maor Meir	93190	LIVRY-GARGAN	EL - Electricité	3 000,00 €

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de la subvention
SAHIN Derya	91170	VIRY-CHATILLON	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
MOISAN Damien Dimitri	75015	PARIS	EL - Electricité	6 000,00 €
GORGULU Umit	93420	VILLEPINTE	EL - Electricité	5 000,00 €
ABDA Tarik	92700	COLOMBES	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
CHEKROUN David Michael	94420	LE PLESSIS-TREVERSE	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
FOURALI Farid	75015	PARIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
DAGOT Adam	94100	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
KEFI Abderraouf	93300	AUBERVILLIERS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
AHMED-CHERIF Hocine	93230	ROMAINVILLE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
BOUZELLATAT Badis	93300	AUBERVILLIERS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
ISHAK Abderrahmane	93100	MONTREUIL	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
BIENVENU Cécile Claudette	75012	PARIS	EL - Electricité	5 000,00 €
ABDELHADI Salim	93270	SEVRAN	EL - Electricité	5 000,00 €
CETTAOUI Nizar	94500	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
OUAGHLANI Inès	94360	BRY-SUR-MARNE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
RAHMANI Hayet	93420	VILLEPINTE	EL - Electricité	6 000,00 €
THIAM Ani	93000	BOBIGNY	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
BENKABOUCHE Madani	94250	GENTILLY	EL - Electricité	6 000,00 €
ASSRI Abdellah	93190	LIVRY-GARGAN	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 760,00 €
BENABDELKADER Omar	92130	ISSY-LES-MOULINEAUX	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
ZHENG Aurore Xiao	93120	LA COURNEUVE	EL - Electricité	6 000,00 €
SABIR Mohammed Ababaker	92000	NANTERRE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
DORLYS Sylviane	95100	ARGENTEUIL	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
MAKAR Nadi Fayez	75020	PARIS	EL - Electricité	6 000,00 €
DJEBALI Ossama	93270	SEVRAN	EL - Electricité	6 000,00 €
SONG Korn Hu Ernest	75015	PARIS	EL - Electricité	6 000,00 €
KETIR Mehdi Tarik	94800	VILLEJUIF	EL - Electricité	5 000,00 €
DIALLO Mamadou	75018	PARIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de la subvention
ZIANI Yassin	93150	LE BLANC MESNIL	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
ALLEMAND Lea	94300	VINCENNES	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
SIU Vinh	93130	NOISY-LE-SEC	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
PEREU Nicolae	93130	NOISY-LE-SEC	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	3 000,00 €
BENSIMON Jean Michel	93800	EPINAY-SUR-SEINE	EL - Electricité	6 000,00 €
ENSE Mvula Ghislain	93800	EPINAY-SUR-SEINE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
AST Jean-Philippe	93600	AULNAY-SOUS-BOIS	EL - Electricité	6 000,00 €
CHOUDAR Lahcene	93240	STAINS	EL - Electricité	4 500,00 €
PARAMESWARAN Sellathurai	93120	LA COURNEUVE	EL - Electricité	5 000,00 €
URLACHER Georges Claude	94520	PERIGNY	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	3 000,00 €
KAHLOUCH Boufredi	94400	VITRY-SUR-SEINE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
AMMAR KHODJA Lynda	94400	VITRY-SUR-SEINE	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
BALAHNA Amine	92350	LE PLESSIS-ROBINSON	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
FAROOK Isabelle Virginie	92000	NANTERRE	EL - Electricité	4 960,00 €
LEBAL Djamel	94140	ALFORTVILLE	EL - Electricité	3 000,00 €
HERMITTE Michel Jacques	94520	MANDRES-LES-ROSES	EL - Electricité	1 500,00 €
HANKOUR Aissa	92700	COLOMBES	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
KHIARI Firas	94800	VILLEJUIF	EL - Electricité	6 000,00 €
ICHEBOUDENE Ali	93390	CLICHY-SOUS-BOIS	EL - Electricité	5 000,00 €
WEHRUNG Laurence Véronique	94100	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	EL - Electricité	1 500,00 €
AOURAGH Ridwan-Shamyl	93290	TREMBLAY-EN-FRANCE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	4 792,00 €
ERGUN Hayrani	93390	CLICHY-SOUS-BOIS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
KAMAR Abdallah	92000	NANTERRE	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
GAUDET Sam	94450	LIMEIL-BREVANNES	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	4 160,00 €
MOUDRIK Anass	93420	VILLEPINTE	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
MA Qi	92210	SAINT-CLOUD	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de la subvention
DELOUYA Yoel	75019	PARIS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
TASSA Samy Lotty Habib	94600	CHOISY-LE-ROI	EL - Electricité	6 000,00 €
BONNIN Jean-Roch	93100	MONTREUIL	EL - Electricité	6 000,00 €
ORUNCAK Mustafa	93700	DRANCY	EL - Electricité	5 000,00 €
LHEBRARD Steve	92290	CHATENAY-MALABRY	EL - Electricité	3 000,00 €
GERVAIS Arnaud	92350	LE PLESSIS-ROBINSON	EL - Electricité	3 000,00 €
SAGUAL Sami	94500	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
HOUMMAD Murielle	94500	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
DUFOUR BOURRU Chris	93000	BOBIGNY	EL - Electricité	3 000,00 €
BOURGAULT Pierre	94170	LE PERREUX-SUR-MARNE	EL - Electricité	1 500,00 €
WANG Zuhao	75013	PARIS	EL - Electricité	6 000,00 €
DELAMARE Gilles	95100	ARGENTEUIL	EL - Electricité	3 000,00 €
BACHELET Carole Françoise	92120	MONTROUGE	EL - Electricité	5 000,00 €
FLORENCEAU Martine	94500	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	EL - Electricité	3 000,00 €
BRAIK Rabah	75017	PARIS	EL - Electricité	3 040,00 €
DOS SANTOS Sandrine	94170	LE PERREUX-SUR-MARNE	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
GODEFROY Bruno	92350	LE PLESSIS-ROBINSON	EL - Electricité	5 000,00 €
PINO Jasmine	94120	FONTENAY-SOUS-BOIS	EL - Electricité	3 000,00 €
AKEB DAOUD Nabil	93300	AUBERVILLIERS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
JOLI Nicolas Pierre	75015	PARIS	EL - Electricité	6 000,00 €
LEFEBVRE Victor Marc	75002	PARIS	EL - Electricité	3 000,00 €
SEBBARI Jamal	92000	NANTERRE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
VANHEERSWINGHEL Nicolas Claude Paul	94100	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	EL - Electricité	5 000,00 €
BOUGHANEM Layla	92000	NANTERRE	EL - Electricité	6 000,00 €
JELLOULI Mohamed	92600	ASNIERES-SUR-SEINE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
CHASSEIGNE Marie Myriam	92140	CLAMART	EL - Electricité	3 000,00 €
AMMOUR Nassa	93120	LA COURNEUVE	EL - Electricité	6 000,00 €
CISSE Adama Demba	75013	PARIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
LEMOT Perine Marie	93330	NEUILLY-SUR-MARNE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de la subvention
DUCHATELLE Thierry Bernard	75020	PARIS	EL - Electricité	1 500,00 €
DARID Adamm	75015	PARIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
BOUYAKOUB Aissa	93190	LIVRY-GARGAN	EL - Electricité	5 600,00 €
DELBREIL Damien Jean	92000	NANTERRE	EL - Electricité	4 960,00 €
MENACER Salim	94410	SAINT-MAURICE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
MECHAIN Jean Christophe	92160	ANTONY	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	3 000,00 €
HABSHY Ramzy Salib	94000	CRETEIL	EL - Electricité	6 000,00 €
ZITOUN Chaker	93110	ROSNY-SOUS-BOIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
DJENNADI Ali	75016	PARIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
LAGABBE Virginie Simone	92360	MEUDON	EL - Electricité	5 000,00 €
SALAH Hattman Farid	93700	DRANCY	EL - Electricité	6 000,00 €
AGAPOV Gueorgui Mukhadinovi	75116	PARIS	EL - Electricité	6 000,00 €
AL MOHAMMAD Yamane	92340	BOURG-LA-REINE	EL - Electricité	4 312,00 €
COTARD Carole Hermine	75020	PARIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
MURAT Grégory David	93600	AULNAY-SOUS-BOIS	EL - Electricité	3 000,00 €
VANONI Arnaud	93140	BONDY	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
BLANCHARD Olivier	94600	CHOISY-LE-ROI	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	1 500,00 €
MOHAMMAD Bilal	93390	CLICHY-SOUS-BOIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
FARIS Jouad	94260	FRESNES	EL - Electricité	1 900,00 €
PFISTER Angélique	92120	MONTRouGE	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
KOMBI Massamba	93600	AULNAY-SOUS-BOIS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
ZHOU Xiaoli	93000	BOBIGNY	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
SPERLING Manuel Luc	93110	ROSNY-SOUS-BOIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
SANSON Thomas	92430	MARNES-LA-COQUETTE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
TOUATIT Samir	93210	SAINT-DENIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
BEZTOUT Mohand Amaziane	93160	NOISY-LE-GRAND	EL - Electricité	6 000,00 €
LAZAAR Imane	94000	CRETEIL	EL - Electricité	5 280,00 €

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de la subvention
BOUKRAA Raffik	93270	SEVRAN	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
CHALAUD Cédric	94300	VINCENNES	EL - Electricité	1 500,00 €
YOGESWARAN Luxchana	93120	LA COURNEUVE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
BENDJAMA Myriam	93700	DRANCY	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
LELIEVRE Marjolène	94110	ARCUEIL	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
LIQ Hicham	93260	LES LILAS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
MANSOURI Boubaker	93290	TREMBLAY-EN-FRANCE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
MOHAND KACI Tacfarinace	93500	PANTIN	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
IDBOURKHA Youssef	93440	DUGNY	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
KRIM Mohamed	94200	IVRY-SUR-SEINE	EL - Electricité	5 000,00 €
IKENI Fazia	93320	LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	EL - Electricité	6 000,00 €
BOUKERCHE Reda	93140	BONDY	EL - Electricité	3 000,00 €
BONNEAU Daphnée	92141	CLAMART	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
SAULET Gérard	94140	ALFORTVILLE	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
BIBER Oguzhan	93150	LE BLANC MESNIL	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
AMAANAN Mohamed	92230	GENNEVILLIERS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
SIDHOUM Jamila	95100	ARGENTEUIL	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	3 000,00 €
LIU Yang	92200	NEUILLY-SUR-SEINE	EL - Electricité	5 000,00 €
DEGER Bahattin	93340	LE RAINCY	EL - Electricité	3 000,00 €
DELIEUVIN Guillaume	75014	PARIS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	3 000,00 €
EL ABED Mohamed-Ghassen	94500	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	3 000,00 €
PASTAKIA Sureshchandra	93390	CLICHY-SOUS-BOIS	EL - Electricité	6 000,00 €
GEDEON Elodie Patricia	94450	LIMEIL-BREVANNES	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
GOURGUE Nicolas	94500	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	EL - Electricité	5 000,00 €
SY Mariame	93500	PANTIN	EL - Electricité	2 020,99 €
DE BARBE DE SAINT LOUBERT Amina Leila	75015	PARIS	EL - Electricité	1 500,00 €
DJIAN Aharon-Haim	93170	BAGNOLET	EL - Electricité	6 000,00 €

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de la subvention
MAR Mamadou Seck	93600	AULNAY-SOUS-BOIS	EL - Electricité	5 000,00 €
RAMOS Ilizeu	94200	IVRY-SUR-SEINE	EL - Electricité	6 000,00 €
BIOUX Francis Jacques Paul	92140	CLAMART	EL - Electricité	1 500,00 €
OSMAN Mariem	75016	PARIS	EL - Electricité	3 000,00 €
DAMOUR Mickael	92230	GENNEVILLIERS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	1 600,00 €
EL HARRAS Abdeslam	94380	BONNEUIL-SUR-MARNE	EL - Electricité	5 000,00 €
GUISSOUSS Abdellali	94800	VILLEJUIF	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
HAMMANI Mehdi	94000	CRETEIL	EL - Electricité	5 000,00 €
BOUGUENDOUZI Tayeb	78020	VERSAILLES	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
FAHIM Brahim	93410	VAUJOURS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
DELAPORTE Damien Aime Raymond	92190	MEUDON	EL - Electricité	6 000,00 €
WORMS Sébastien Georges	92500	RUEIL-MALMAISON	EL - Electricité	1 495,00 €
SARAVIA DE LA RIVA Aurélie Charlotte	94350	VILLIERS-SUR-MARNE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
BLAZY Nicolas Claude	75015	PARIS	EL - Electricité	6 000,00 €
LEGRAND Jérôme Julien	94700	MAISONS-ALFORT	EL - Electricité	3 000,00 €
HAMMADI Abdelghani	92320	CHATILLON	EL - Electricité	3 000,00 €
BALAYERA Housman	93140	BONDY	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
LAHFA Fayçal Nourreddine	75013	PARIS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	6 000,00 €
LEE Soojung	75012	PARIS	EL - Electricité	3 000,00 €
LHUISSIER Pascal	92700	COLOMBES	EL - Electricité	5 000,00 €
SLAMA Samuel Eliahou	93190	LIVRY-GARGAN	EL - Electricité	3 192,00 €
RALAIVAO Emile Njakamanana	94200	IVRY-SUR-SEINE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
DERVAUX Stéphane Paul Robert	75020	PARIS	EL - Electricité	3 000,00 €
MANCEAU Isabelle Claude Luc	92500	RUEIL-MALMAISON	EL - Electricité	3 000,00 €
PUGET Hugo	92160	ANTONY	EL - Electricité	6 000,00 €
LOUVIGNY Rima	94230	CACHAN	EL - Electricité	2 552,00 €
RAHRAH Sania	93160	NOISY-LE-GRAND	EL - Electricité	5 032,00 €
CISSE Lassana	75018	PARIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
FRISCH Hélène Marie Odile	92380	GARCHES	EL - Electricité	5 000,00 €
SALHI Said	92150	SURESNES	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de la subvention
BARDOU Louis-Manuel	92210	SAINT-CLOUD	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
SIMOES Paulo Julio	94290	VILLENEUVE-LE-ROI	EL - Electricité	3 000,00 €
DULKO Ryszard	92700	COLOMBES	EL - Electricité	6 000,00 €
MEFTAH Nabil	92220	BAGNEUX	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
DEMARQUE Terry	94400	VITRY-SUR-SEINE	EL - Electricité	6 000,00 €
MOLLET Alain	93340	LE RAINCY	EL - Electricité	5 000,00 €
BEN AMMAR Afaf	94500	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
NGUYEN Charles	94200	IVRY-SUR-SEINE	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €
DAOUDI Moussa	93250	VILLEMOMBLE	EL - Electricité	1 200,00 €
ZREN Aimen	94000	CRETEIL	EL - Electricité	1 500,00 €
ADOUANI Bilal	94430	CHENNEVIERES-SUR-MARNE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
VALTUILLE Mario	94880	NOISEAU	EL - Electricité	5 000,00 €
ZELMAT Najiba	92000	NANTERRE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 600,00 €
AVALIGBE Stéphanie Chryrel	93150	LE BLANC MESNIL	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
NAAK Abdenour	92700	COLOMBES	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
KUMAR Parveen	93700	DRANCY	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
CHAABANE Sami	95100	ARGENTEUIL	EL - Electricité	100,00 €
BEN KAABAR Fathi	93000	BOBIGNY	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
URBANO SANCHEZ José Manuel	92390	VILLENEUVE-LA-GARENNE	EL - Electricité	1 500,00 €
DEBBAB Sofiane	93240	STAINS	EL - Electricité	5 000,00 €
DUROY Hortense	92270	BOIS-COLOMBES	EL - Electricité	1 760,00 €
NICOLAS Eric	91170	VIRY-CHATILLON	EL - Electricité	5 000,00 €
DEMBELE Samcounba	93600	AULNAY-SOUS-BOIS	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
VALENTE VIEIRA Paulo Alexandre	93330	NEUILLY-SUR-MARNE	EL - Electricité	1 600,00 €
MAHRAOUI Jawed	92700	COLOMBES	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	6 000,00 €
CLARK Patricia	94200	IVRY-SUR-SEINE	EL - Electricité	5 000,00 €
LIM Hieng	94200	IVRY-SUR-SEINE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
HAVREZ Angélique	92700	COLOMBES	EL - Electricité	5 000,00 €
MEZERAÏ Ammara	93250	VILLEMOMBLE	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	5 000,00 €
MOREAU Bruno Lucien	92420	VAUCRESSON	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	5 000,00 €

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de la subvention
RUBEL Kaled Mahmud	93160	NOISY-LE-GRAND	EH-Essence-électricité (hybride non rechargeable)	4 400,00 €
TOTAL				1 220 809,39 €

Article 2 : d'annuler un dossier inscrit par erreur sur la décision D2022-74, le dossier ayant déjà été éligible sur la décision D2022-66 :

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Montant de subvention
TIRECHT AMJAHDI Leïla	94000	CRETEIL	EL - Electricité	5 000,00 €

Article 3 : de refuser les demandes de subventions suivantes, les demandeurs n'étant pas éligibles :

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Motif de refus
LE GARS Frédéric André	93340	LE RAINCY	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
LE ROUX Hervé Claude	92330	SCEAUX	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
PERROT Vincent Paul Gabriel	94700	MAISONS-ALFORT	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
CORCOS Stéphane	93320	LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
FERNANDES Isabel	95100	ARGENTEUIL	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
SALOME Benjamin Pierre	75012	PARIS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	Code énergie du véhicule non éligible
COQUAND Marc Henri	75012	PARIS	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
POZZO Patrice Michel	93600	AULNAY-SOUS-BOIS	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
OUIHARRA Lahoucine	94320	THIAIS	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	Code énergie du véhicule non éligible
GANE Willy	75013	PARIS	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
ASTITOU Mourad	94430	CHENNEVIERES-SUR-MARNE	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
BOUTAHAR Khadija	92320	CHATILLON	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
DOISNE Nicolas Hubert	92260	FONTENAY-AUX-ROSES	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
BEGOUG Abdelhak	93270	SEVRAN	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
DROUET Agathe	93160	NOISY-LE-GRAND	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
DERCLE Denis Daniel	92500	RUEIL-MALMAISON	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
MERLA Christèle Carole	93470	COUBRON	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Motif de refus
DUPLEX Nathalie Michèle	92310	SEVRES	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
LE REVEREND Alexis Jean-Marie	94500	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	EL - Electricité	Prix du véhicule trop élevé
AFONSO Firmin	75014	PARIS	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
CHERON Marie Christine	92500	RUEIL-MALMAISON	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
VALLE Charles Alexandre	75005	PARIS	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
MARTINEZ Marie Reine Colette	92290	CHATENAY-MALABRY	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
LE BRAS Magali	92500	RUEIL-MALMAISON	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
BENOIS Jérôme	92210	SAINT-CLOUD	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
PLANTIER Yann	94800	VILLEJUIF	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
CHRIQUI David Pierre	92700	COLOMBES	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
BRANDT Caroline Claudie	75020	PARIS	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
SCHIMT Nathalie	94100	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
TOURNIER Séverine	92290	CHATENAY-MALABRY	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
SETIN Véronique	92210	SAINT-CLOUD	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
SZYMANSKI Jacques	75017	PARIS	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
SELLES Laurent Jean	75003	PARIS	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
MICHEL Benjamin	94100	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
SIMIAND-BUISSONNET Christophe	94520	PERIGNY	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
SISOUPHANTHONG VONGKOTRATTAN A Yilka	92330	SCEAUX	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
GRAU Jean Louis	92210	SAINT-CLOUD	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
FREOA Max Mridekh	94000	CRETEIL	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
VERDIN David	94440	VILLECRESNES	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
ABENHAIM Roger	92700	COLOMBES	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Véhicule acquis	Motif de refus
MENDLI Fouzia	95100	ARGENTEUIL	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
BOUMLOUGUA Mohamed Amine	93170	BAGNOLET	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
DESVIGNES Christophe	93110	ROSNY-SOUS-BOIS	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
LI Xiaoyu	94400	VITRY-SUR-SEINE	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
AZOURA Jean Jacques	93170	BAGNOLET	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
OUKRAT Jérémie	94210	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
GLAUDE Pascal	91200	ATHIS-MONS	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
BRILL Brigitte	93270	SEVRAN	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
GILIO Canio	93700	DRANCY	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
BALLARINI Ivano	91600	SAVIGNY-SUR-ORGE	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
BERTAUX Alain	94520	MANDRES-LES-ROSES	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
TRACHANAS Georges	94500	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	EL - Electricité	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
SARDABY Cyril	95100	ARGENTEUIL	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible
BONNEFONT Marie-Pierre	92300	LEVALLOIS-PERRET	EE-Essence électricité (hybride rechargeable)	Crit'Air de l'ancien véhicule non éligible

Article 4 : La dépense sera imputée au budget 2022, chapitre 204,

Article 5 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la région Ile-de-France ;
- Monsieur le comptable public ;
- Monsieur le Président Directeur Général de l'ASP.

Fait à Paris, le ~~21~~ **21 SEP. 2022**

Par délégation du Président de la métropole du Grand Paris



Le Directeur général des services
Paul MOURIER

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.

Accusé de réception en préfecture
075-200054781-20220921-D2022-144-AU
Date de télétransmission : 22/09/2022
Date de réception préfecture : 22/09/2022